



Réunion du 02 Décembre 2019

Président : Pascal Rebaud 06 14 68 55 67
Responsable de la sous-commission des jeunes arbitres : Florian Rebaud 06 28 47 08 76
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage : Aldric CHANCIoux achancioux@loire.fff.fr Tél : 07 63 17 10 40
Désignations observations : Yassin Amchachi 06 17 01 97 54
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian Aurand 06 98 40 81 79
Responsable formation arbitres : Victor Pereira 06 16 98 37 18
Responsable adjoint de la sous-commission des jeunes arbitres : Victor Pereira 06 16 98 37 18
Désignations U18 : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48
Désignations U15 : **Guessoum Oussama 07 83 34 88 66**
Désignations assistants Ligue jeunes : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48
Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Franck Angual 06 64 51 21 67
Valideur des rapports d'observation jeunes : Martin Bouchet 06 41 88 45 50

INFO ARBITRES

En cas d'inversion d'une rencontre de coupe le club recevant la rencontre doit régler les indemnités d'arbitrage.

PETIT RAPPEL

Les changements doivent être notés sur la feuille de match pour garantir l'équité des championnats.
Tous les matchs seront vérifiés par la commission compétente et des sanctions seront prises contre les arbitres ne remplissant pas leurs devoirs administratifs.

Lorsque les deux équipes ont des maillots de couleur similaire. C'est l'équipe visiteuse qui doit changer de maillots. Si elle n'a pas de second jeu de maillots le club local peut lui fournir un jeu de maillots neutre.

RAPPEL A L'ATTENTION DES ARBITRES

Les rapports d'après matchs doivent parvenir impérativement à la CDD dans les 48 h. Il serait judicieux que cette commission reçoive dans les 24 h ces rapports.

Tout manquement à cette règle sera sanctionné

Il est rappelé à tous les arbitres qu'il est obligatoire de noter les changements sur la feuille de match.

NOUVEL ECUSSON

Nous rappelons que la CDA a créé un nouvel écusson d'arbitre. Le port de celui-ci est obligatoire, les arbitres ne l'ayant pas encore récupéré doivent passer au district. Il leur sera remis contre signature. Le 1er est offert par le district en cas de perte les suivants seront facturés.

COURRIER

Haut Pilat Interfoot : Suite à un manque d'effectif la rencontre U18 D3 poule A du Samedi 30 Novembre ne pourra pas se jouer.
U.S St Galmier : Match avancé au samedi 30 Novembre pour la rencontre U18 D4 poule B.

INDISPONIBILITES

M. Guillot Lou : Du 26 Novembre au 1 Septembre 2020.

CONVOCATIONS ARBITRES

M. Benzema Amin : vous êtes convoqué au DLF à la sous-commission des arbitres le Lundi 9 Décembre à 19h pour affaire vous concernant.

M. Soualmi Sabry : vous êtes convoqué au DLF à la sous-commission des arbitres le Lundi 9 Décembre à 19h 10 pour affaire vous concernant.